

FICHE TECHNIQUE

Code article: CG222805

DESINFECTANT ET DEGRAISSANT "SWIFT AND CLEAN FLEURI"

SWIFT&CLEAN FLEURI 500ML DEGRAISSANT DESINFECTANT PAE CCA

Nettoyant dégraissant détachant désodorisant désinfectant - Prêt à l'emploi

- Désinfectant intégral en 5 minutes
- Bactéricide, Fongicide, Virucide
- Détachant et désodorisant
- Biodégradable à 93% selon OCDE 302B

Idéal pour assurer un nettoyage et une hygiène parfaite de toutes surfaces lavables et textiles non fragiles.

Utilisable en collectivités (Café, Hôtellerie, Restauration), en secteur alimentaire (Métiers de bouche, restauration collective, restauration rapide) et en établissements hospitaliers (hôpitaux, cliniques, crèches, maisons de retraite et établissements médicalisés, ...).

Désinfection en secteurs alimentaire, industriel, domestique et professionnel







AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION

- Excellent dégraissant et détachant pour toutes surfaces lavables et textiles professionnels non fragiles.
- Efficace sur les graisses et huiles (minérales, animales et végétales), dissout les encres, traces de feutres et crayon, enlève les taches de rouge à lèvres et autres taches tenaces.
- Dissout les résidus de colle, goudron, nicotine, résidus ferreux, poussières de freins, pollution atmosphérique...
- Idéal pour le nettoyage des bâtis de machine, tables, plans de travail, stratifiés, hottes, filtres, jantes, enjoliveurs, détachage des tapis et moquettes non fragiles, vêtements professionnels, plastiques, tableaux de bord, ...
- Utilisable sur métaux (y compris l'aluminium), verre, plastiques (y compris linoléum, ballatum et Plexiglass), PVC, textiles et cotons professionnels.
- Prêt à l'emploi : le produit est économique et évite les surdosages.



CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Liquide limpide – couleur jaune paille

• Parfum : Fleuri

pH (solution à 1%): 12.70 +/- 0.5
Densité (20 °C): 1 +/- 0.010g / cm3

Matières actives : Alcool éthylique (N°CAS : 64-17 -5) à 620.92g/L -

Phénoxyéthanol (N°CAS: 122-99-6) à 0.602 g/L

CONDITIONNEMENT: Bidons de 500ML de 12 bidons par carton 576 bidons par palette

CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

MODE D'EMPLOI:

- Pulvériser le produit sur les surfaces ou supports à nettoyer,
- Laisser agir de 5 à 15 minutes en fonction de l'effet désinfectant recherché,
- Frotter si nécessaire après un temps de contact de 5 mn,
- Pour les surfaces destinées à être en contact avec les aliments un rinçage à l'eau potable est obligatoire,
- \$ Essuyer avec un chiffon doux ou une microfibre,
- La surface est propre et décontaminée.

PRECAUTIONS:

- Produit à usage professionnel, consulter la Fiche de Données de Sécurité disponible sur simple demande.
- Sur textiles et revêtements textiles, faire un essai préalable sur une partie non visible du support. Ne pas utiliser sur laine, soie et autres fibres fragiles.

REGLEMENTATION / CONFORMITE:

- Biodégradabilité finale des agents de surface aux critères du règlement détergent (CE) n°648/2004.
- Etiquetage du contenu :
- moins de 5%: agents de surface cationiques, agents de surfaces non ioniques
- Contient aussi : désinfectants, parfum
 - Conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 et avenants du 19 décembre 2013 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.
 - Préparation à usage biocide CE 98/8 :

Chlorure de Didécyl Dimethyl Ammonium (CAS 7173-51-5) à 8 g/kg – TP 02 et TP 04

- Bactéricide en PAE à 20°C selon EN 1040 en 5 mn, EN 1276 en 5 mn, EN 13697 en 5 mn (en conditions de saleté et substances interférentes)
- Fongicide PAE à 20°C selon EN 1275 en 15 mn, EN 1650 en 15 mn, EN 13697 en 15 mn, (en conditions de saleté et substances interférentes)



• Virucide PAE à 20°C selon EN 14476 en 15 mn (Poliovirus type 1 et Adenovirus type 5) (en conditions de saleté et substances interférentes).

Produit TP2- TP4- « Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés

par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus

faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. »

Mis à jour le 15 avril 2021